



# L'ÉCHO BLEU

BULLETIN D'INFORMATION DU PORT HERACLEA CAVALAIRE / JANVIER 2021 # 6

## ACTUALITÉS

### POURSUITE DU PROJET ECOBLEU

Certaines parties du projet EcoBleu ont débuté : Place Sainte Estelle, agrandissement du plan de mouillage, création de nouvelles places, la mise à niveau des installations électriques, etc.). Suite à nos dernières réunions de travail avec l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage de la Commune, la préparation des dossiers de consultation des entreprises (pour réaliser les travaux) va pouvoir reprendre.

**Le « gros » des travaux devrait reprendre après la saison estivale 2021.** Ainsi, l'agrandissement du Quai P. Martin sera la première phase des travaux prévue pour l'hiver 2022. La phase suivante concernera les travaux du bassin Est (zone technique, cale de mise à l'eau, Môle central, Capitainerie) et devrait se dérouler en 2022/2023. La dernière phase qui achèvera le projet EcoBleu est ainsi prévue pour l'hiver 2023/2024 avec les derniers bâtiments et réalisations de voiries et réseaux divers (VRD).

### LE POINT SUR LES GARANTIES D'USAGE

La commercialisation des Garanties d'Usage a été réalisée simultanément au lancement du projet EcoBleu. Grâce à vous, cela a été un succès.

Le projet EcoBleu consiste en des **aménagements portuaires** devant répondre aux **besoins nouveaux liés à la plaisance**. Il a fait l'objet d'une autorisation préfectorale au titre de la loi sur l'eau. En effet, il était nécessaire que l'Etat se prononce sur l'impact du projet sur l'environnement maritime.

**Du fait de l'existence de ce projet communal**, il a été possible de proposer plus de 500 contrats de Garanties d'Usage au 1er janvier 2020.

La Garantie d'Usage dont vous êtes peut-être nouvellement titulaires est une promesse de **mise à disposition** d'un poste d'amarrage, inclus dans le périmètre portuaire, d'une certaine catégorie sur des périodes pouvant aller jusqu'en 2035, 2040 et 2050.

Cet argent servira à financer les aménagements d'investissements portuaires nouveaux souhaités par la commune.

Afin de ne pas générer d'interférences entre les dépenses d'investissement et de fonctionnement, un compte spécial a été créé par la SPL pour regrouper les fonds associés aux garanties d'usage.

Aujourd'hui, la collecte effectuée est proche du montant estimé des travaux.

## LES TRAVAUX

### Réalisés par notre personnel

Malgré les contraintes liées aux conditions sanitaires de la COVID-19, notre personnel a continué de réaliser les travaux d'agrandissements des places (réglages des chaînes, déplacement de bollards et des dispositifs d'amarrages) ainsi que la nouvelle numérotation du Môle central.

La pose des dernières contre-marches s'est poursuivie tout comme la maintenance annuelle des chaînes sur le plan d'eau.

Les sanitaires de la Digue Est ainsi que ceux du bassin Est vont également être en partie rénovés en attendant la construction de la nouvelle capitainerie.

### Marché de travaux 2021

Un deuxième marché de travaux a été lancé par la SPL PORT HERACLEA, Maître d'Ouvrage, dans la continuité de celui de début 2020 et concerne :

**Lot 1** : Agrandissement des places de la panne 6 par son remplacement complet (comme pour la panne 9 et 10) ainsi que la panne 28 (au bout de la Digue Est),

**Lot 2** : mise à niveau des bornes mixtes (électriques+eau) des pannes 7, 8, 11, 12 et 13 du bassin Ouest ainsi que la première moitié de la Digue Est afin de pouvoir accueillir les nouvelles catégories de bateaux en étant conformes aux normes. Changement et amélioration de l'éclairage de la Digue Est par un nouveau dispositif lumineux.

**Durée** : de février à début mai 2021

#### Une édition Port Heraclea

Directeur de la publication : Philippe LEONELLI  
Comité de rédaction : M.E. QUIROUARD-FRILEUSE/V. DUBILLE/S. DESAUW/C. GRIMAL /  
Impression Port Heraclea - Tirage : 1000 ex.

# ENVIRONNEMENT LA POSIDONIE

UNE OASIS DE VIE ET UN REMPART CONTRE L'ÉROSION  
DE NOTRE LITTORAL

*Qu'est-ce que c'est ?*

C'est une plante marine à fleurs qui vit uniquement en Méditerranée (et non une algue).

*Pourquoi est-elle si importante ?*

Son feuillage sert d'abri, de lieu de reproduction et de frayère pour de nombreux animaux.

Ses rhizomes et racines composent une structure solide et cohésive, la matte, qui sert d'ancrage à l'herbier et qui joue un rôle important dans la stabilisation des sédiments marins. Ses banquettes de feuilles mortes, en s'échouant sur la plage l'hiver, **amortissent les vagues** contribuant ainsi à la **protection des plages**. Elle produit de l'oxygène et stocke le carbone.

Un mètre carré de prairie marine stocke beaucoup plus de carbone que la même surface de forêt tropicale. Sous la mer, les prairies marines représentent 10% de la surface de l'Amazonie et les chercheurs évaluent leur capacité de stockage à l'échelle de la planète à environ 10% du carbone organique enfoui.

Et pourtant, ses **prédateurs** sont : **La pollution humaine** (hydrocarbures, pesticides, métaux lourds, matière en suspension, déchets en provenance de la terre. Les **aménagement**s du littoral en modifiant l'hydrodynamisme et la sédimentation et surtout, les **ancrages répétitifs des navires**.

Sa faiblesse : la **croissance** des rhizomes horizontaux est **très lente**, 3 à 6 cm maximum par an.

**Ce que fait le Port Heraclea de Cavalaire**, avec l'aide de la Commune de Cavalaire ([www.cavalaire.fr](http://www.cavalaire.fr)), de la Région Sud ([www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)), de la Communauté de Communes du Golfe de Saint Tropez ([www.observatoire-marin.com](http://www.observatoire-marin.com)) et l'UPACA ([www.upaca.com](http://www.upaca.com)) :

La vente en capitainerie, au prix coutant, du jeu **Barracuda** permettant la sensibilisation auprès d'un large public ; une **signalétique détaillée à la cale de mise à l'eau** et dans les passes d'entrée et encourager les plaisanciers à utiliser l'application **DONIA** pour vos mouillages ([www.donia.fr](http://www.donia.fr) et aussi sur Google Play ou App Store)

La protection de cet or vert qu'est la posidonie, est l'affaire de tous. **Merci de nous aider à préserver ce trésor.**



**La loi la protège :**

En France, depuis 1976 (loi sur la protection de la nature, Arrêté 19/07/1988, Décret 20/09/1989, Arrêté Inter-préfectoral 155/2011 Baie de Cavalaire, Arrêtés 123/2019 03.06.2019 et 247/2020 du 15.12.2020), En Europe, les herbiers sont identifiés comme des habitats prioritaires et dans la liste des « habitats naturels d'intérêt communautaire » (Directive CE 92/43)

## BILAN

### Présenté en conseil portuaire :

Contrôle analogue : la Société Publique Locale Port Heraclea est une société publique « in-house ».

En effet, le contrôle exercé par ses actionnaires est équivalent à celui qu'ils exercent sur leurs propres services. Ce contrôle est effectué par le comité d'engagement (réuni sept fois en 2019).

La continuité : en 2019, la SPL Port Heraclea a continué sa montée en puissance. Elle a pu procéder à des investissements liés au projet Ecoblu et nécessaires au développement de son activité. Afin de limiter la mise à disposition de personnel par la commune, de plus en plus d'opérations ont été effectuées en interne.

L'effort d'investissement avec la société de surveillance a porté ses fruits car le nombre d'incivilités constatées sur les navires a considérablement diminué.

Le personnel public a progressivement migré vers des contrats de droit privé. Au 31 décembre 2019, il ne restait plus qu'un agent public qui a choisi la mise en disponibilité le 1er mars 2020. Nous n'avons eu à souffrir d'aucun sinistre impactant.

### REALISES 2019

Bilan : 25.424.997€

Chiffre d'Affaires : 2.893.615€

Résultat est un bénéfice de 22.742€

### REALISES 2020

(Bilan et résultats en cours de préparation). Travaux d'investissements : changements Pannes 9 et 10, agrandissements de places sur Panne 11, Digue Est et Quai P. Martin, alimentation courant fort).

### BUDGET 2021

Investissement : marchés de travaux « Poursuite agrandissement plan de mouillage (216K€) », équipements et autres travaux (211K€).

## COVID-19

Pour protéger les plaisanciers et le personnel, mais aussi pour assurer la continuité de service public de l'activité portuaire, de **nombreuses mesures** ont été rapidement adoptées par la SPL Port Heraclea :

- ouverture au public avec horaires aménagés, « Sas d'attente » avec gel et masque obligatoire
- ré-organisation des équipes et horaires
- 2x3 sorties offertes sur Challenge NauticSpot 2020
- échéancier de règlements
- pas d'augmentation des redevances en 2021